



MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Documents et méthodes

Les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale
et hospitalière) dans l'Enquête emploi de l'Insee

Aude Lapinte, Salah Idmachiche, Eva Baradji, Amandine Schreiber (DGAFP)
Véronique Batto et Loup Wolff (Insee)

DGAFP

COLLECTION
Statistiques

STATISTIQUES

STAT

Les agents des trois fonctions publiques (Etat, Territoriale, Hospitalière) dans l'enquête Emploi de l'Insee

*Aude Lapinte, Salah Idmachiche, Eva Baradji, Amandine Schreiber (DGAFP)
Véronique Batto, Loup Wolff (INSEE)*

Depuis le 1^{er} trimestre 2006, et l'introduction d'une nouvelle variable renseignant sur la nature de l'employeur¹, il est possible de distinguer dans l'enquête Emploi de l'Insee, les agents des trois fonctions publiques. La variable PUBOEP diffusée depuis cette date, permet de distinguer parmi les employeurs, l'Etat, les collectivités locales, les hôpitaux publics et le secteur privé. Cette variable souffre toutefois de certaines imperfections. Une collaboration entre l'Insee et la DGAFP a abouti à la construction d'une nouvelle variable (PUB3FP) permettant d'affiner la délimitation des champs public/privé, et, au sein de la fonction publique, de mieux délimiter les frontières entre ses trois versants (Etat, Territoriale, Hospitalière).

Ce *Document et méthodes* expose les principes qui ont conduit à la construction de cette nouvelle variable, et donne quelques résultats de comparaisons entre l'enquête Emploi et les sources administratives traditionnellement utilisées par la DGAFP. Il expose enfin les progrès qu'il reste à accomplir pour notamment mieux appréhender, à partir de l'enquête Emploi, les statuts des agents des trois fonctions publiques.

Ce *Document et méthodes* constitue la première version, arrêtée au 23 juin 2011, d'un document de travail qui gagnera à être enrichi dans des versions révisées et mises en ligne ultérieurement. Un important travail d'expertise reste notamment à fournir sur la question de la définition, pour les agents des trois versants de la fonction publique, de leur catégorie socioprofessionnelle, en lien notamment avec les variables de corps et de grades disponibles dans les sources administratives. Par ailleurs, une nouvelle source administrative d'informations pour le décompte des agents des trois versants de la fonction publique a été introduite pour l'année 2009 : le système d'information sur les agents des services publics (SIASP, Insee). SIASP a vocation à être utilisé - à partir des données 2010 - pour le suivi statistique de l'emploi et des rémunérations dans les trois versants de la fonction publique, se substituant aux anciennes sources administratives utilisées jusqu'à présent (Fichier Général des agents de l'Etat (FGE), Insee ; Enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter), Insee ; Statistiques Annuelles des Établissements de Santé (SAE), Drees). Ainsi, il s'agira d'adapter, à partir de SIASP, le travail de comparaison entre sources administratives et enquête Emploi présenté ici.

¹ La variable PUBREP contient 7 modalités, voir annexe.

1. Réussir à isoler clairement chacune des trois fonctions publiques à partir de l'Enquête Emploi

Réalisée par l'Insee, depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Elle fournit ainsi des données individuelles sur l'emploi, mais aussi sur les revenus et horaires du travail, le niveau d'études, l'établissement employeur, ainsi que des données sociodémographiques au niveau du ménage ou de l'individu.

Si l'enquête Emploi est la seule source permettant de calculer le niveau du chômage au sens de la définition du Bureau International du Travail, elle n'a pas, en revanche, ambition à distinguer précisément les salariés du public de ceux du privé bien que plusieurs variables, déclaratives ou non, permettent une première approximation de ces deux populations. Elle présente d'une part l'avantage de fournir des données homogènes sur l'ensemble des trois fonctions publiques et sur le secteur privé, contrairement aux fichiers administratifs sur lesquels s'appuie jusqu'à présent le recensement des effectifs des agents publics (FGE, Insee ; Colter, Insee ; SAE, Drees) Mais avec l'introduction de SIASP pour le décompte des effectifs de la fonction publique, de réels progrès sont attendus en matière d'harmonisation des sources d'information sur les trois versants de la fonction publique et de comparaison public-privé.

D'autre part, l'enquête Emploi offre des informations d'une extrême richesse sur la situation des personnes enquêtées sur le marché du travail et sur leurs caractéristiques personnelles et familiales, sans équivalent dans les sources administratives. Mieux repérer les agents des trois fonctions publiques qui pèsent pour 20% de l'emploi total, à partir de l'enquête Emploi, ouvre ainsi de vastes perspectives d'analyse sur le secteur public, et de possibilités de comparaison avec le privé.

Des travaux ont été menés en ce sens par la DGAFP en collaboration avec la division emploi de l'Insee, pour améliorer l'identification des salariés de chacune des fonctions publiques dans l'enquête Emploi. Ce travail de repérage des agents des trois fonctions publiques à partir de l'enquête Emploi, s'inscrit dans le projet plus vaste de garantir, à terme, la possibilité d'une exploitation systématique des enquêtes ménage de l'Insee, en complément des fichiers administratifs.

L'enquête Emploi est une enquête menée en face à face par les enquêteurs de l'Insee dans les ménages. Les réponses aux questions posées aux individus sont donc déclaratives et dépendent donc de leur point de vue et de leur compréhension des questions. Des retraitements sont effectués sur certaines variables avant diffusion aux utilisateurs de l'enquête pour assurer la cohérence des réponses. La collaboration entre la DGAFP et l'Insee a conduit à opérer plusieurs redressements complémentaires (voir l'annexe 1 pour le détail du programme) :

- Les salariés de la Poste et de France Télécom, ne relevant plus du champ de la fonction publique, ont été reclassés dans le privé.
- Les enseignants du public rattachés par erreur aux collectivités locales ou travaillant dans les centres d'accueil, d'hébergement de handicapés ou les hôpitaux ont été reclassés comme appartenant à la fonction publique de l'Etat (FPE).²
- Les assistantes maternelles sont considérées comme relevant de la fonction publique territoriale (FPT) et ont été reclassées comme telles.
- Les élus locaux ne sont pas considérés comme relevant de la fonction publique territoriale et sont exclus du champ de la fonction publique.
- Enfin, le tracé de frontière entre fonction publique territoriale (FPT) et hospitalière (FPH) a été modifié en prenant en compte soit certaines catégories juridiques³ relevant de la fonction

² C'est ce redressement qui creuse l'écart le plus important entre l'ancienne variable PUBOEP et la nouvelle variable PUB3FP (750 000 enseignants rattachés à la FPT selon l'ancienne variable sont comptabilisés comme relevant de la FPE dans la nouvelle, sur les 890 000 observations redressées au 4^{ème} trimestre 2008). Voir annexe, le détail du croisement PUBOEPxPUB3FP.

³ La catégorie juridique de l'employeur sert de variable déterminante pour la délimitation des champs des 3 fonctions publiques dans le Système d'information sur les agents du secteur public (SIASP), nouvelle source statistique produite par l'Insee. Etant non renseignée pour de nombreuses observations, l'utilisation de cette variable catégorie juridique ne peut toutefois pas être systématisée dans l'enquête Emploi.

publique hospitalière⁴ couplées avec certaines activités médicales⁵, soit certaines professions identifiées comme relevant de la FPH⁶.

Dans le tableau 1 sont comparés les effectifs de l'enquête Emploi au 4^{ème} trimestre 2008, calculés selon la variable PUB3FP et les effectifs des trois fonctions publiques issus des sources administratives (emploi au 31 décembre 2008 issu du fichier général de l'Etat (FGE) 2008, de l'enquête Colter 2008, de l'enquête SAE 2008 et d'une extraction des Dads 2008). Pour la comparaison, on ne retient que les actifs occupés et salariés, mais on exclut d'une part les emplois aidés pour se conformer au champ d'analyse de la DGAFP, et d'autre part les Dom, Tom et l'étranger qui ne sont que partiellement pris en compte dans l'enquête Emploi. Le tableau 2 donne les comparaisons d'effectifs calculés à partir de l'ancienne variable PUBOEP de l'enquête Emploi.

Fin 2008, la variable PUB3FP montre de très faibles écarts entre l'enquête Emploi et les sources administratives : +0,4% d'agents de la FPE sont estimés en plus dans l'enquête Emploi, -1,0% pour la FPT et +0,6% pour la FPH (tableau 1). Comparée à l'ancienne variable PUBOEP, les progrès sont réels, et notamment pour délimiter entre eux les 3 versants de la fonction publique (tableau 2). La comparaison sur les années 2006 et 2007, des enquêtes emploi au 4^{ème} trimestre et des sources administratives témoignent toutefois des progrès qu'il reste à accomplir, notamment pour mieux délimiter les frontières de la FPH (tableaux 3 et 4).

Tableau 1 : Effectifs des trois fonctions publiques en 2008 (au 31/12 ou 4^{ème} trimestre), à partir des fichiers administratifs et de l'enquête Emploi en continu selon la nouvelle variable PUB3FP

	Effectifs issus des fichiers administratifs au 31/12/2008	Effectifs issus de l'EEC au T4 2008 var PUB3FP	Ecart	Ecart en %
FPE	2 276 271	2 286 235	9 964	0,4
FPT	1 762 668	1 744 765	-17 903	-1,0
FPH	1 019 815	1 025 777	5 962	0,6
TOTAL	5 058 754	5 056 777	-1 977	0,0

Sources : Enquête Emploi en continu (EEC), 4^{ème} trimestre 2008 (pondéré par la variable extri11), Insee ; fichier général de l'Etat (FGE), Insee ; enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter), Insee ; statistique annuelle des établissements de santé (SAE), Drees, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : actifs occupés et salariés dans l'EEC, emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger

Tableau 2 : Effectifs des trois fonctions publiques en 2008 (au 31/12 ou 4^{ème} trimestre), à partir des fichiers administratifs et de l'enquête Emploi en continu selon l'ancienne variable PUBOEP

	Effectifs issus des fichiers administratifs au 31/12/2008	Effectifs issus de l'EEC au T4 2008 var PUBOEP	Ecart	Ecart en %
FPE	2 276 271	1 560 372	-715 899	-31,5
FPT	1 762 668	2 610 653	847 985	48,1
FPH	1 019 815	922 175	-97 640	-9,6
TOTAL	5 058 754	5 093 200	34 446	0,7

Sources : Enquête Emploi en continu (EEC), 4^{ème} trimestre 2008 (pondéré par la variable extri11), Insee ; fichier général de l'Etat (FGE), Insee ; enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter), Insee ; statistique annuelle des établissements de santé (SAE), Drees, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : actifs occupés et salariés dans l'EEC, emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger

⁴ Etablissements d'hospitalisation (7364), syndicat inter-hospitalier (7365) et établissement public local social et médico-social (7366).

⁵ Code NAF des activités hospitalières (8610Z), de l'hébergement médicalisé pour les personnes âgées (8710A) et pour les enfants handicapés (8710B).

⁶ Ce déplacement de la frontière entre FPT et FPH produit le 2^{ème} effet après le rattachement des enseignants à la FPE (110 000 observations passent de la FPT à la FPH dans l'enquête Emploi du 4^{ème} trimestre 2008).

Tableau 3 : Comparaison des effectifs des trois fonctions publiques de 2006 à 2008 (au 31/12 ou 4ème trimestre), à partir des fichiers administratifs et de l'enquête Emploi en continu selon la nouvelle variable PUB3FP

	Effectifs issus des fichiers administratifs			Effectifs issus de l'enquête emploi variable PUB3FP		
	au 31/12/2006	au 31/12/2007	au 31/12/2008	au T4 2006	au T4 2007	au T4 2008
FPE	2 413 781	2 353 143	2 276 271	2 400 600	2 359 557	2 286 235
FPT	1 606 241	1 689 125	1 762 668	1 693 634	1 712 367	1 744 765
FPH	991 292	1 011 039	1 019 815	877 975	906 039	1 025 777
3FP	5 011 314	5 053 307	5 058 754	4 972 209	4 977 963	5 056 777
	Comparaison sources admin. / EEC en effectifs			Comparaison sources admin. / EEC en %		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
FPE	-13 181	6 414	9 964	-0,5	0,3	0,4
FPT	87 393	23 242	-17 903	5,4	1,4	-1,0
FPH	-113 317	-105 000	5 962	-11,4	-10,4	0,6
3FP	-39 105	-75 344	-1 977	-0,8	-1,5	0,0

Sources : Enquête Emploi en continu (EEC), 4^{ème} trimestre 2008 (pondéré par la variable extri11), Insee ; fichier général de l'Etat (FGE), Insee ; enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter), Insee ; statistique annuelle des établissements de santé (SAE), Drees, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : actifs occupés et salariés dans l'EEC, emplois principaux, tous statuts. **Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger**

Tableau 4 : Comparaison des effectifs des trois fonctions publiques de 2006 à 2008 (au 31/12 ou 4ème trimestre), à partir des fichiers administratifs et de l'enquête Emploi en continu selon l'ancienne variable PUBOEP

	Effectifs issus des fichiers administratifs			Effectifs issus de l'enquête emploi variable PUBOEP		
	au 31/12/2006	au 31/12/2007	au 31/12/2008	au T4 2006	au T4 2007	au T4 2008
FPE	2 413 781	2 353 143	2 276 271	1 854 466	1 581 049	1 560 372
FPT	1 606 241	1 689 125	1 762 668	2 311 088	2 597 567	2 610 653
FPH	991 292	1 011 039	1 019 815	847 701	840 580	922 175
3FP	5 011 314	5 053 307	5 058 754	5 013 255	5 019 196	5 093 200
	Comparaison sources admin. / EEC en effectifs			Comparaison sources admin. / EEC en %		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
FPE	-559 315	-772 094	-715 899	-23,2	-32,8	-31,5
FPT	704 847	908 442	847 985	43,9	53,8	48,1
FPH	-143 591	-170 459	-97 640	-14,5	-16,9	-9,6
3FP	1 941	-34 111	34 446	0,0	-0,7	0,7

Sources : Enquête Emploi en continu (EEC), 4^{ème} trimestre 2008 (pondéré par la variable extri11), Insee ; fichier général de l'Etat (FGE), Insee ; enquête sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter), Insee ; statistique annuelle des établissements de santé (SAE), Drees, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : actifs occupés et salariés dans l'EEC, emplois principaux, tous statuts. **Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger**

Dorénavant, la variable PUB3FP sera fournie dans les fichiers Enquête Emploi diffusés par l'Insee, en lieu et place de l'ancienne variable PUBOEP. Cette variable fera donc référence pour identifier les trois fonctions publiques dans l'enquête Emploi. Elle sera fournie à partir du 1^{er} trimestre 2006, première date à laquelle il est possible de la calculer.

2. Essayer d'identifier les agents selon leur statut

Après avoir affiné la délimitation des frontières entre les trois versants de la fonction publique dans l'enquête Emploi, il est instructif de comparer la façon dont les agents se répartissent selon leur statut dans les deux sources. Dans l'enquête Emploi, la variable TITC permet de distinguer les agents « élève fonctionnaire ou stagiaire », des « agents titulaires » et des « contractuels ». La DGAFP utilise une nomenclature plus détaillée, qui lui permet notamment de distinguer des populations particulières : les assistantes maternelles qui relèvent de la FPT, les médecins de la FPH ou encore les militaires qui relèvent de la FPE. En utilisant certains codes de profession, une tentative de rapprochement entre nomenclatures a été faite selon un programme reproduit en annexe 4.

Ces travaux, plus exploratoires, ne donneront pas lieu à l'ajout de nouvelles variables dans les fichiers de l'Enquête Emploi. Si nécessaire, les utilisateurs sont invités à s'inspirer des traitements que nous proposons dans ce rapport (cf. annexe 4) et à les reproduire, voire les modifier.

Le tableau 5 permet de comparer les résultats de l'enquête Emploi avec ceux des sources administratives. Il expose également les limites de l'exercice consistant à apprécier le statut des agents à partir du code de leur profession.

Tableau 5 : Ventilation des agents selon leur statut, comparaison entre sources

	Enquête Emploi			Sources administratives		
	FPE	FPT	FPH	FPE	FPT	FPH
Assistants maternelles		47 310			54 247	
Stagiaires et élèves fonctionnaires	64 556	52 904	36 892	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Médecins	2 513		98 595	3 800		101 019
Militaires	234 300	659	658	320 781		
Non titulaires	191 683	266 768	134 889	319 383	350 679	146 900
Titulaires (yc Ouvriers d'Etat dans FGE)	1 664 430	1 261 376	714 803	1 632 307	1 357 742	771 896
Total	2 157 482	1 629 017	985 837	2 272 471	1 762 668	1 019 815
Fréquences manquantes	128 752	115 749	39 940			
Total fréquences manquantes incluses	2 286 234	1 744 766	1 025 777	2 276 271	1 762 668	1 019 815

Sources : Enquête Emploi en continu, 4ème trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

Note 'n.d.' : Les effectifs des stagiaires et élèves fonctionnaires sont isolés dans l'enquête Emploi. Dans les sources administratives, les élèves fonctionnaires sont en revanche comptabilisés avec les titulaires, et les stagiaires non élèves fonctionnaires ne sont a priori pas décomptés.

Les effectifs des assistantes maternelles affectées à la FPT lors de la construction de la nouvelle variable PUB3FP ainsi que ceux des médecins relevant de la FPH (médecins hospitaliers sans activité libérale et internes – voir l'annexe 4 pour le programme et l'annexe 5 pour la liste des professions) concordent entre l'enquête Emploi et les sources administratives. Les médecins recensés dans l'enquête Emploi et affectés à la fonction publique de l'Etat correspondent aux professeurs d'université praticiens hospitaliers (qui comptent pour 3 800 environ selon le FGE). Pour certains d'entre eux, la catégorie juridique de leur employeur est le ministère de la Défense et on aurait donc pu envisager de leur attribuer le statut de militaire, mais l'on manque d'éléments pour trancher.

L'identification des militaires illustre en effet les limites de l'utilisation du code profession pour identifier le statut des agents. La modalité « militaire » est construite à partir de 5 professions identifiées comme relevant de ce statut (voir tableau de l'annexe 5), mais ces professions ne suffisent pas à recouvrir l'ensemble de la population des militaires. En effet, la nomenclature des professions de l'enquête Emploi distingue les agents militaires lorsque le métier qu'ils exercent est spécifique au milieu militaire. En revanche, pour un certain nombre de professions, pouvant être à la fois civiles ou militaires, la distinction n'est pas faite dans la nomenclature, et il n'est ainsi pas possible d'identifier les agents militaires.

Enfin, l'enquête Emploi sous-estime le nombre de non-titulaires de près de 27%. Les tentatives de reclassement des agents à partir d'autres variables n'ont pas été concluantes. En effet, dès lors que les individus se déclarent titulaires, et même lorsque cela n'est pas le cas, ils n'ont pas à répondre à tout une batterie de questions complémentaires qui auraient pu aider à les reclasser (leur type de

contrat par exemple). Dans la partie suivante, on examine si les répartitions par âge et par sexe des agents titulaires d'une part, des non-titulaires d'autre part, sont comparables dans l'enquête Emploi et dans les fichiers administratifs, pour mesurer, si faute d'être concordantes en terme d'effectifs, les deux sources le sont en termes de structure par âge et sexe.

3. Comparer la ventilation des agents selon certaines caractéristiques entre l'enquête Emploi et les fichiers administratifs

Une façon de tester la comparabilité entre la variable PUB3FP proposée dans l'Enquête Emploi et les données issues des fichiers administratifs consiste à regarder les caractéristiques respectives des populations identifiées dans l'enquête et dans les fichiers.

En d'autres termes, les enquêtés identifiés comme agents de la fonction publique d'Etat, de la Territoriale ou de l'Hospitalière dans l'enquête Emploi ressemblent-ils à ce que nous savons de ces populations au travers des données administratives ? Leurs pyramides des âges sont-elles comparables ? Quelles proportions d'hommes et de femmes ?

L'âge

Les âges moyens ou médians des agents tous statuts confondus des trois fonctions publiques selon les deux sources sont assez proches (tableau 6).

En ce qui concerne la répartition par âge des agents, la cohérence entre les deux sources pour la FPE est plutôt bonne, que ce soit pour l'ensemble des statuts (graphique 1a) ou pour les seuls titulaires (graphique 1b). Pour les non-titulaires en revanche, la confrontation des sources en matière de répartition par âge illustre la sous-estimation dans l'enquête Emploi de la population des non-titulaires de la FPE (graphique 1c).

En ce qui concerne les titulaires de la FPT – que l'enquête Emploi sous-estime globalement de 96 000 comparée aux sources administratives (tableau 5) – le nombre de jeunes est légèrement surestimé dans l'enquête Emploi alors qu'au-delà de 40 ans, le nombre d'agents est à l'inverse sous-estimé dans l'enquête, en comparaison des résultats issus des sources administratives.

En ce qui concerne les titulaires de la FPH, l'enquête Emploi les sous-estime globalement de 57 000 comparée aux sources administratives (tableau 5), sans qu'une tranche d'âge ne semble particulièrement sous ou surestimée (graphique 1e).

La prise en compte des élèves fonctionnaires et des stagiaires dans l'enquête Emploi réduit les écarts entre les deux sources, sans modifier profondément les résultats de la comparaison des pyramides d'âge (voir annexe 6).

Tableau 6 : Ages moyen et médian des agents titulaires et non-titulaires selon les sources

	Enquête emploi en continu T4 2008						Sources administratives 31 décembre 2008					
	Tous statuts		Titulaires		Non titulaires		Tous statuts		Titulaires		Non titulaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
FPE	41,6	41	43,4	44	35,7	33	41	41	43,4	44	36,1	33
FPT	42,4	43	43,5	44	37,9	38			43,9	44		
FPH	40,6	41	42,6	43	33,5	31			42	43		

Sources : Enquête Emploi en continu, 4ème trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

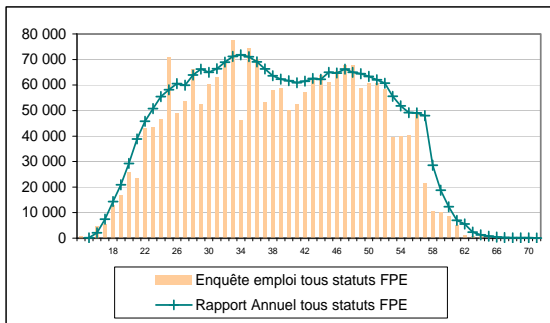
Note : les données relatives à l'âge pour la FPT et la FPH sont celles des titulaires affiliés à la CNRACL au 31 décembre 2008. Les titulaires de la FPE sont hors ouvriers d'Etat.

La part de femmes

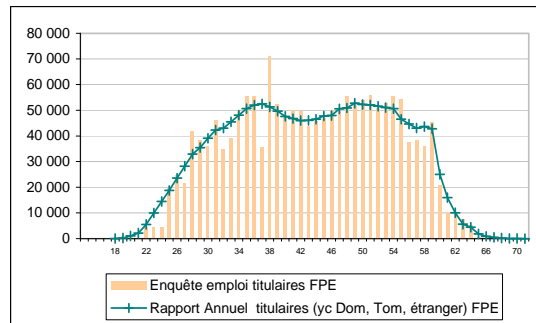
Les parts de femmes dans chacune des sous-populations (définies selon le statut et le type de fonction publique) obtenues à partir des données du 4^{ème} trimestre 2008 de l'enquête Emploi sont relativement proches de celles obtenues à partir des fichiers administratifs. Si l'on inclut les ouvriers d'Etat avec les titulaires dans le FGE (comme on peut supposer qu'ils le sont dans l'enquête Emploi au vu des effectifs) la part de femmes est identique dans les deux types de sources pour cette catégorie. Seul le taux de femmes parmi les médecins est sensiblement différent entre les deux

sources, l'enquête Emploi estimant à 56% le taux de femmes parmi les médecins contre 43% selon les sources administratives.

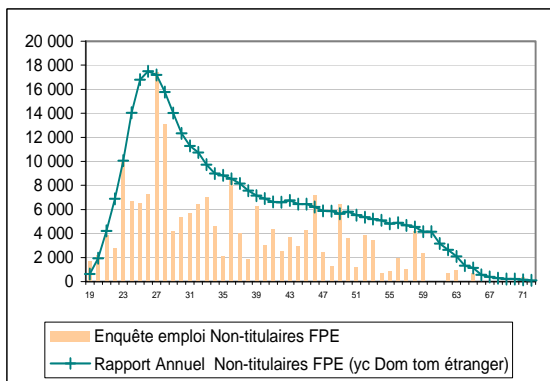
Graphique 1-a : répartition par âge des agents de la fonction publique d'Etat tous statuts



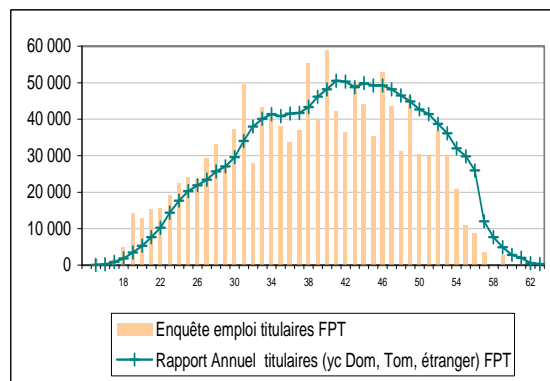
Graphique 1-b : répartition par âge des agents titulaires de la fonction publique d'Etat



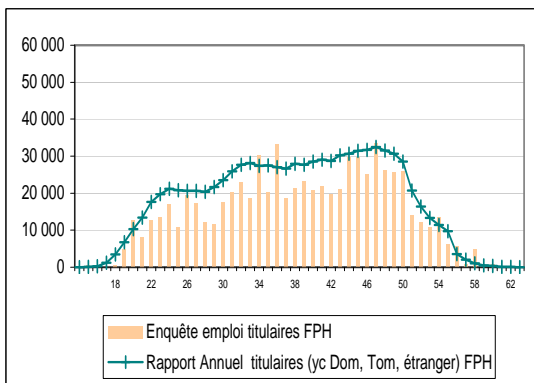
Graphique 1-c : répartition par âge des agents non titulaires de la fonction publique d'Etat



Graphique 1-d : répartition par âge des agents titulaires de la fonction publique territoriale



Graphique 1-e : répartition par âge des agents titulaires de la fonction publique hospitalière



Sources : Enquête Emploi en continu, 4^{ème} trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.
Champ : emplois principaux. Hors emplois aidés. **Hors Dom, Tom et étranger dans l'EEC, yc Dom, Tom et étranger dans les fichiers administratifs.**

Tableau 7 : Part de femmes selon les sources, tous statuts confondus

	Enquête emploi T4 2008	Sources administratives (yc Dom - Tom - Etranger)	Sources administratives (hors Dom - Tom - Etranger)
FPE	53,8	51,7	52,0
FPT	61,2	61,0	60,8
FPH	79,5	76,7	76,9
Ensemble	61,6	59,8	60,1

Sources : Enquête Emploi en continu, 4^{ème} trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger pour l'enquête Emploi.

Tableau 8 : Part de femmes selon le statut des agents et selon les sources

	Titulaires		Titulaires yc élèves fonctionnaires et stagiaires		Non-titulaires		Militaires		Médecins	
	Enquête emploi T4 2008	Sources administratives hors Dom - Tom - Etranger	Enquête emploi T4 2008	Sources administratives hors Dom - Tom - Etranger	Enquête emploi T4 2008	Sources administratives hors Dom - Tom - Etranger	Enquête emploi T4 2008	Sources administratives hors Dom - Tom - Etranger	Enquête emploi T4 2008	Sources administratives hors Dom - Tom - Etranger
FPE	58,0	59,1	57,9	59,1 (a)	60,0	59,9	13,9	14,6	-	-
FPT	57,7	57,4	58,2	57,4	70,8	68,8	-	-	-	-
FPH	81,6	80,8	81,7	80,8	81,3	79,7	-	-	55,7	42,8
Ensemble	62,5		62,7		69,7					

Sources : Enquête Emploi en continu, 4eme trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

(a) : si on inclut les ouvriers d'Etat aux titulaires dans le FGE, le taux de femmes s'établit alors à 57,8 et correspond t à celui obtenu avec l'EEC.

Le travail à temps partiel

Les données dont on dispose dans les fichiers administratifs n'étant pas individuelles mais agrégées au niveau des établissements de santé ou des collectivités territoriales, il n'est pas possible pour la FPT et la FPH de connaître le taux d'agents à temps partiel.

En ce qui concerne la FPE, la part d'agents à temps complet est légèrement plus importante dans l'enquête Emploi (tableau 9), et seul le taux de temps partiel des non-titulaires diffère nettement entre l'enquête Emploi en continu et le fichier général de paie (FGE) (tableau 10).

Tableau 9 : Répartition des agents des 3 FP entre temps complet et temps partiel – comparaison des sources

	Enquête emploi T4 2008			Sources administratives		
	FPE	FPT	FPH	FPE	FPT	FPH
Temps complet	86,3	78,8	81,3	85,5		
Temps partiel	13,4	21,0	18,6	14,5		
Sans objet	0,3	0,2	0,1			

Sources : Enquête Emploi en continu, 4eme trimestre 2008 ; FGE 2008. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

Tableau 10 : Répartition des agents de la FPE entre temps complet et temps partiel – comparaison des sources

	Enquête emploi T4 2008				Sources administratives			
	Titulaires	Non titulaires	Militaires	Titulaires + élèves fonctionnaires et stagiaires	Titulaires	Non titulaires	Militaires	Titulaires + ouvriers d'Etat
Temps complet	87,8	67,0	98,6	87,6	88,3	55,2	100,0	88,6
Temps partiel	12,1	32,5	0,1	12,2	11,7	44,8	0,0	11,4
Sans objet	0,1	0,5	1,3	0,2				

Sources : Enquête Emploi en continu, 4^{ème} trimestre 2008 ; FGE 2008. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

Note : si on inclut les ouvriers d'Etat avec les titulaires, côté FGE, le taux de temps complet est alors de 88,6%.

La catégorie hiérarchique ou la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS)

Dans l'enquête Emploi en continu, on ne dispose pas de la variable catégorie hiérarchique, variable spécifique à la fonction publique. Néanmoins, les agents de catégorie A de la fonction publique sont globalement assimilables aux cadres, les agents de catégorie B aux professions intermédiaires, et les agents de catégorie C aux employés et ouvriers. Ainsi, des comparaisons entre la PCS (issue de l'enquête Emploi) et la nomenclature de catégorie hiérarchique (issue des fichiers administratifs) sont

possibles. La qualité de ces comparaisons sera toutefois limitée par les différences fondamentales de conception de ces deux nomenclatures.

Tableau 11 : Répartition des agents des trois FP selon leur « niveau hiérarchique »

PCS enquête emploi T4 2008				Catégorie hiérarchique sources administratives			
	FPE	FPT	FPH		FPE	FPT	FPH
Cadres et professions intellectuelles supérieures	30,9	7,9	13,6	A	50,5	8,5	15,1
Professions intermédiaires	38,5	23,3	37,1	B	27	13,8	32,5
Employés	27,5	55,3	46,6	C	20,7	77,7	44,8
Ouvriers	3,0	13,5	2,7				
				Indéterminée	1,9	-	7,6

Sources : Enquête Emploi en continu, 4^{ème} trimestre 2008 ; FGE 2008. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

On constate une importante différence entre les sources, en particulier dans la FPE, où le FGE indique une part d'agents de catégorie A correspondant à la moitié des effectifs de l'Etat, alors que dans l'enquête Emploi cette part est de seulement 31%.

Parmi les 50% d'agents A recensés dans le FGE, 63% sont des professeurs agrégés, certifiés et assimilés et 10% des professeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, 1% des enseignants sans autre information. Dans l'EEC, parmi les 707 500 cadres de la FPE, on dénombre 46% professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire, 12% d'enseignants de l'enseignement supérieur. On compte, par ailleurs, classés en profession intermédiaire, 17 000 instituteurs, 322 000 professeurs des écoles, 62 000 professeurs d'enseignement général des collèges, 27 000 professeurs de lycée professionnel et 2 600 maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire, soit au total 49% des agents de la FPE assimilables à la catégorie B. En comparaison, dans le FGE, moins de 1% des agents de catégorie B sont des « professeurs de collège et maître auxiliaire » et à peine 3% des « instituteurs et assimilés ».

Tableau 12 : Répartition des enseignants selon leur « niveau hiérarchique »

Enquête emploi T4 2008	Sources administratives		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	406 045	818 172	Catégorie A
Professions intermédiaires	430 983	19 142	Catégorie B
Total	837 028	837 314	Total

Sources : Enquête Emploi en continu, 4^{ème} trimestre 2008 ; FGE 2008. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

Tableau 13 : Typologie des enseignants

Nomenclature des enseignants dans l'enquête emploi	Nomenclature dans le FGE (corps dont les effectifs sont supérieurs à 2000 agents au 31/12/2008)
Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire	Professeurs des écoles
Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs	Professeurs certifiés et assimilés
Enseignants de l'enseignement supérieur	Professeurs de lycée professionnel
Instituteurs	Professeurs agrégés de l'enseignement du second degré
Professeurs des écoles	Directeurs d'école
Professeurs d'enseignement général des collèges	Maîtres de conférences
Professeurs de lycée professionnel	Professeurs d'éducation physique et sportive
	Professeurs des universités
	Professeurs contractuels étab publics enseignement second degré
	Enseignants (2deg & sup) et chercheurs sai
	Professeurs d'enseignement général de collège
	Moniteurs des universités
	Professeurs bi-admissibles à l'agrégation
	Agents contractuels d'enseignement des lycées collèges Ets ens agricole
	Professeurs des universités praticiens hospitaliers

Sources : Enquête Emploi en continu, 4^{ème} trimestre 2008 ; FGE 2008. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

En tout, on dénombre 837 300 enseignants stricto sensu dans le FGE au 31 décembre 2008 et 837 000 au 4^{ème} trimestre 2008 dans l'enquête Emploi. Ces effectifs sont quasiment identiques mais sont ventilés différemment entre les « niveaux hiérarchiques » entre les deux sources.

L'exemple des enseignants illustre les difficultés que pose une comparaison entre sources administratives et enquête Emploi, dont les résultats reposent sur des nomenclatures différentes. L'enquête Emploi renseigne en effet sur la profession des enquêtés, tandis que dans le FGE, la typologie des enseignants est construite à partir de leur corps et/ou leur grade. Ainsi, alors que les enseignants sont ventilés en 7 professions dans l'enquête Emploi, leur typologie est bien plus précise dans le FGE, comme le montre le tableau 13 qui ne recense uniquement les corps dont les effectifs sont supérieurs à 2000.

Enfin, si l'on exclut les enseignants, la part des agents de catégorie A (ou cadres et professions intellectuelles supérieures) parmi les agents de la FPE est relativement proche dans les deux sources (21 % et 23 %) ; en revanche celles de catégorie B et C sont très différentes (tableau 14).

Tableau 14 : Répartition des agents de l'Etat hors enseignants selon leur « niveau hiérarchique »

EEC		FGE	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20,8	23,0	Catégorie A
Professions intermédiaires	31,0	41,3	Catégorie B
Employés	43,4	32,7	Catégorie C
Ouvriers	4,8		
		3,0	Indéterminée
Total	100,0	100,0	Total

Sources : Enquête Emploi en continu, 4eme trimestre 2008 ; FGE 2008. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors enseignants. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

Ainsi, ces premiers travaux d'expertise et de comparaison entre sources administratives et enquête Emploi devront se poursuivre, et en premier lieu par une analyse approfondie du lien entre les catégories hiérarchiques de la fonction publique et la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles.

Annexe 1 : extrait du programme SAS

Extrait du programme SAS conçu en collaboration avec la division Emploi et implémenté en amont de la diffusion des fichiers⁷ ()

```
/*Les assistantes maternelles 563a relèvent de la fonction territoriale*/
if pubrep='1' and codpcl ne "563A" then PUB3FP='1';/*FPE*/
if pubrep='1' and codpcl = "563A" then PUB3FP='2';/*FPT*/

/*Les employés fonctionnaires de la poste, france télécom sont reclassés
dans le privé*/
if pubrep='1' and codpcl in ('521A' '521B' '451A' '451B' '333C' '333D')
then PUB3FP='4';/*privé*/
/*Les élus sont exclus du champ de la fonction publique*/
if pubrep in('1','3') and codpcl = "335A" then PUBOEP4='4';

else if pubrep='3' then do;
/*Les enseignants du public rattachés par erreur aux collectivités ou
travaillant dans les accueils, hébergements d'handicapés ou hopitaux */
if codpcl in ('341A', '341B', '342A', '421A', '421B',
'422A', '422B', '422C', '422D', '422E') then PUB3FP='1';/*FPE*/

/*Fonction publique hospitalière définie à partir des catégories juridiques
d'établissement d'hospitalisation, des codes naf rev2
"8610Z","8710A","8710B" et des professions soignantes*/
else if cjur in ("7364","7365","7366","") and codnafn in
("8610Z","8710A","8710B") or codpcl in ('311C' '311D' '344A' '344C' '431B'
'431D' '432D' '433D' '441A' '451H' '523D' '524D' '525D' '526E') then
PUB3FP='3';/*FPH*/
else PUB3FP='2';/*FPT*/
end;
else if pubrep in ('2','4','5','6','7') then PUB3FP='4';/*privé*/
else if pubrep ='' then do;
if chpub='1' then PUB3FP='1'; else
if chpub='2' then PUB3FP='2'; else
if chpub='3' then PUB3FP='3'; else
PUB3FP='4';
end;
if pubrep=' ' and chpub not in ('1','2','3') then PUB3FP='4';
```

⁷ la variable PUBREP n'est pas diffusée.

Annexe 2 : modalités des variables clés

La variable PUBREP

Au 1^{er} trimestre 2006, une nouvelle variable a été introduite dans l'enquête Emploi renseignant sur la nature de l'employeur (PUBREP) et ventilée en 7 modalités :

1. Administrations de l'Etat et Etablissements Publics Administratifs nationaux
2. Etablissements Publics nationaux à caractère Industriel et Commercial, associations à caractère national, autres établissements publics nationaux
3. Collectivités territoriales, hôpitaux publics, OPHLM, Etablissements Publics Administratifs des collectivités territoriales
4. Etablissements Publics locaux à caractère Industriel et Commercial, associations à caractère local, autres établissements publics locaux
5. Sécurité sociale
6. Entreprises publiques nationalisées
7. Entreprises ou associations privées, particuliers

Cette variable est construite à partir de la catégorie juridique de l'employeur (CJUR) et son code d'activité détaillé (NAF en 5 positions). Le numéro SIREN de l'employeur est également utilisé dans certains cas spécifiques (celui de la Caisse des dépôts et consignations par exemple)

La variable CHPUB : nature de l'employeur de la profession principale

Elle contient 6 modalités :

- 1- Etat
- 2- Collectivités locales, HLM
- 3- Hôpitaux publics
- 4- Particulier
- 5- Entreprise publique (La Poste, EDF-GDF, etc.)
- 6- Entreprise privée, association

Annexe 3 : effets du passage de la variable PUBOEP à la variable PUB3FP

Tableau A1 : comparaison des effectifs pondérés des actifs occupés salariés de l'enquête Emploi 2008 (4^{ème} trimestre), selon l'ancienne et la nouvelle variable fonction publique

Ancienne variable PUBOEP	Nouvelle variable PUB3FP				Total
	FPE	FPT	FPH	Hors FP	
FPE	1 538 878	3 680	0	17 547	1 560 105
FPT	748 010	1 739 938	109 523	8 524	2 605 995
FPH	0	607	916 490	0	917 097
Hors FP	0	0	0	16 380 000	16 380 000
Total	2 286 888	1 744 225	1 026 013	16 400 000	21 460 000

Source : Enquête Emploi en continu (EEC), 4^{ème} trimestre 2008 (pondéré par la variable extri10)

Tableau A2 : comparaison des effectifs non pondérés des actifs occupés salariés de l'enquête Emploi 2008 (4^{ème} trimestre), selon l'ancienne et la nouvelle variable fonction publique

Ancienne variable PUBOEP	Nouvelle variable PUB3FP				Total
	FPE	FPT	FPH	Hors FP	
FPE	2076	6	0	25	2107
FPT	1078	2377	157	15	3627
FPH	0	1	1226	0	1227
Hors FP	0	0	0	21953	21953
Total	3154	2384	1383	21993	28914

Source : Enquête Emploi en continu (EEC), 4^{ème} trimestre 2008

Annexe 4 : identification du statut des agents

Dans l'enquête Emploi, la variable TITC se décline en 3 modalités :

- Elève fonctionnaire ou stagiaire
- Agent titulaire
- Contractuel

A partir de la variable P (profession), on essaie d'affiner cette répartition en construisant sept catégories :

Dans sas :

```

/*fonctionnaire élève ou stagiaire : */ if titc = 1 then titc_oe= "FES";
/*titulaire : */if titc = 2 then titc_oe= "TIT";
/*non-titulaire : */if titc = 3 then titc_oe= "NT";
/*militaire :*/ if p in ("334a", "452b", "532a", "532b", "532c") then
titc_oe= "MIL";
/* identification des militaires incompletes */
/*assistante maternelle :*/ if p = "563a" then titc_oe= "AM";
/*médecin hospitalier : */if p in ("344a" "344c") then titc_oe= "MED"; /*
yc internes */
/*emploi aidé : */if stj= 1 then titc_oe= "EA";

```

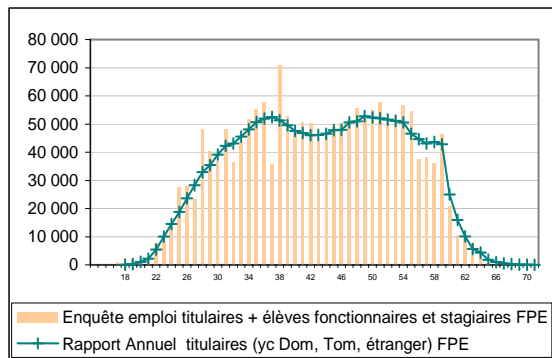
Annexe 5 : Liste des codes profession utilisés

Tableau A3 : liste des codes profession utilisés

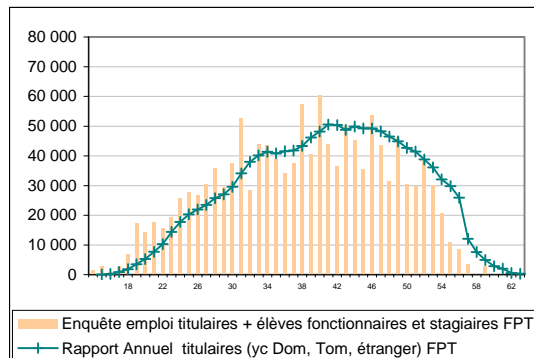
Assistantes maternelles comptabilisées dans la FPT	
563a	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
Employés de la Poste et de France Télécom exclus du champ	
333c	Cadres de la Poste
333d	Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
451a	Professions intermédiaires de la Poste
451b	Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
521a	Employés de la Poste
521b	Employés de France Télécom (statut public)
Elus exclus du champ	
335a	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
Enseignants comptabilisés dans la FPE	
341a	Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
341b	Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
342a	Enseignants de l'enseignement supérieur
421a	Instituteurs
421b	Professeurs des écoles
422a	Professeurs d'enseignement général des collèges
422b	Professeurs de lycée professionnel
422c	Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
422d	Conseillers principaux d'éducation
422e	Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
Professions identifiées comme relevant de la FPH	
311c	Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
311d	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
344a	Médecins hospitaliers sans activité libérale
344c	Internes en médecine, odontologie et pharmacie
431b	Infirmiers psychiatriques
431d	Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
432d	Autres spécialistes de la rééducation, salariés
433d	Préparateurs en pharmacie
441a	Clergé séculier
451h	Professions intermédiaires administratives des hôpitaux
523d	Adjoint administratifs des hôpitaux publics
524d	Agents administratifs des hôpitaux publics
525d	Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
Professions identifiées comme pouvant relever du statut militaire	
334a	Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
452b	Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
532a	Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
532b	Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
532c	Hommes du rang (sauf pompiers militaires)

Annexe 6 : Comparaison entre l'enquête Emploi et les sources administratives de la répartition par âge des agents titulaires (avec intégration, aux titulaires, des élèves fonctionnaires et stagiaires dans l'EEC)

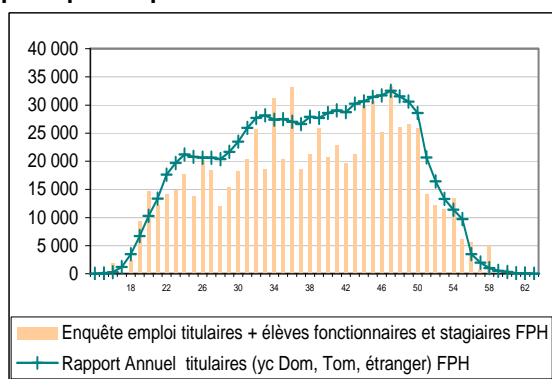
Graphique A1-a : répartition par âge des agents titulaires/ titulaires + stagiaires de la fonction publique d'Etat



Graphique A1-b : répartition par âge des agents titulaires / titulaires + stagiaires de la fonction publique territoriale



Graphique A1-c : répartition par âge des agents titulaires / titulaires + stagiaires de la fonction publique hospitalière



Sources : Enquête Emploi en continu, 4eme trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, titulaires dans les sources administratives, titulaires + élèves fonctionnaires et stagiaires dans l'enquête Emploi. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger dans l'EEC, yc Dom, Tom et étranger dans les fichiers administratifs.

Tableau A4 : Age moyen et médian des agents titulaires et non-titulaires selon les sources – élèves fonctionnaires et stagiaires inclus avec les titulaires côté enquête Emploi

	Enquête emploi en continu T4 2008						Sources administratives 31 décembre 2008					
	Tous statuts		Titulaires y.c. élèves fonctionnaires et stagiaires		Non titulaires		Tous statuts		Titulaires		Non titulaires	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
FPE	41,6	41	42,9	43	35,7	33	41	41	43,4	44	36,1	33
FPT	42,4	43	43,1	44	37,9	38			43,9	44		
FPH	40,6	41	42,0	43	33,5	31			42	43		

Sources : Enquête Emploi en continu, 4eme trimestre 2008 ; FGE 2008, Enquête Colter, Insee ; enquête SAE, enquête sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées, Drees. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors emplois aidés. Hors Dom, Tom et étranger.

Note : les données relatives à l'âge pour la FPT et la FPH sont celles des titulaires affiliés à la CNRACL au 31 décembre 2008.

Directeur de la publication : **Jean-François Verdier**
Rédactrice en chef : **Christine Gonzalez-Demichel**
Responsable des publications statistiques : **Valérie Plomb**
ISBN : **978-2-11-099030-3** • ISSN : **2116-3553**
Documents et méthodes n° 2

Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation
139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

Fonction publique : faits et chiffres

La collection « Faits et chiffres », véritable référence d'analyses sur la fonction publique, correspond au volume I du « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », dont sont extraits des « Chiffres-clés ». Ce bilan permet de comprendre les évolutions de l'emploi dans la fonction publique année après année et constitue à ce titre un document indispensable pour les décideurs, les parlementaires, les responsables syndicaux, les gestionnaires... mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent à la fonction publique.

Politiques d'emploi public

Ce rapport constitue le volume II du « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique ». Il traite de tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, pour les trois fonctions publiques, avec leurs points communs et leurs spécificités. Il présente en particulier les projets en cours, de la gestion des connaissances à celle des compétences.

Ressources humaines

Cette collection rassemble des informations et des documents (guides, études, brochures, fiches...) concernant le recrutement, la carrière, la formation, la rémunération, et au sens large, tous les aspects de la gestion des agents de la fonction publique. Elle se veut volontairement pédagogique, qu'il s'agisse d'éclairer le grand public ou de fournir aux gestionnaires les outils dont ils ont besoin au quotidien.

Etudes et perspectives

Cette collection présente les études et rapports conduits par la DGAFP pour tracer les évolutions de la fonction publique dans tous ses aspects (démographie, métiers, dialogue de gestion, systèmes d'information, impact du droit européen...).

Statistiques

La collection "Statistiques" est déclinée en trois sous-collections distinctes. "Point Stat", outil apprécié des décideurs et gestionnaires, dégage des idées forces en quelques pages. "RésulStats" présente des résultats plus détaillés. "Documents et méthodes" propose des points d'étape sur les travaux de recherche et de méthodologie. Cette dernière sous-collection s'adresse particulièrement aux chercheurs et statisticiens.

Point Phare

Cette collection apporte un éclairage approfondi sur un thème ou un chantier, chiffres et références à l'appui.

IntraDoc

Cette collection, à usage interne, réunit tous les documents de travail de la DGAFP utilisés dans le cadre de réunions interservices, séminaires, journées d'étude...